AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0558
FR0010451203-FS0210

24 février 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

REXEL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 février 2016, la société Cevian Capital Partners Limited[1] (Level 4, The Hedge, Balluta Bay, St. Julian's STJ 1062, Malte), a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 février 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société REXEL et détenir 16 434 250 actions REXEL représentant autant de droits de vote, soit 5,44% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions REXEL sur le marché.

[1] Cevian Capital Partners Limited est une *limited company* de droit maltais, contrôlée par Cevian Capital II Master Fund LP, un *limited partnership* de droit des Iles Caïmans, ayant pour *general partner* Cevian Capital II GP Ltd, une société de droit de Jersey.
[2] Sur la base d'un capital composé de 301 871 378 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.